**Avent 2020 - Retraite en ligne avec « *la Belle Acarie* »**

**Mystique et femme d’action, la foi en l’impossible**

**2ème Dimanche : « *Lui, vous baptisera dans l’Esprit Saint.* »**

« *Je vous offre mon Dieu, ma volonté susdite, que je ne veux plus faire et suivre, mais la remettre totalement à la vôtre, afin que je n'en aie plus du tout. Je m'offre à vouloir effectuer tout ce que le béni Saint Esprit demande de moi*. » (Vrais exercices)

### Obéissance et liberté

#### Être épouse

La vie de Barbe s’oriente de manière décisive à travers l’acte d’obéissance qu’elle pose à 16 ans en épousant Pierre Acarie, vicomte de Villemore, seigneur de Montbrost et de Roncenay. Cette décision est le fruit d’un cheminement spirituel comme en témoigne la résistance qu’elle a d’abord opposée à sa mère : **elle parvient à reconnaître la volonté de Dieu dans celle de ses parents, transformant ainsi la soumission aux hommes en libre obéissance à Dieu**. Devenue finalement moniale à la fin de sa vie, elle confiera combien cela lui a coûté : « *Entrer en religion, c’est beaucoup recevoir de Dieu. Mais demeurer au siècle avec les dispositions et désirs qu’il vous a donnés, je confesse que c’est beaucoup lui donner*». Toute sa vie spirituelle sera marquée par cet acte de renoncement à soi dans la confiance en Dieu dont elle expérimentera la fécondité. Cet acte fut réellement libre comme en témoigne l’amour sincère qu’elle éprouve pour son époux : Pierre et Barbe apprennent à s’aimer en construisant leur union, non pas sur une passion spontanée, mais sur un engagement réciproque.

Pierre, âgé de vingt-deux ans, offre à son épouse une vie agréable dans leur hôtel particulier du Marais, où elle dispose de nombreux domestiques. En outre, Barbe est chérie par sa belle-mère au point d’en rendre parfois son mari jaloux. Elle jouit à présent d’une affection qu’elle n’avait pas connue dans sa propre famille ! Cette jeune épouse comblée mène une vie brillante dans les salons de la capitale où elle est surnommée « *la Belle Acarie* ». Maîtresse de maison accomplie, elle partage ses exercices de piété avec son amie de pension, Andrée Levoix, engagée comme femme de chambre. Leur communion spirituelle est si profonde qu’elles se disent mutuellement leurs fautes. Andrée sera la première carmélite déchaussée française, mais pour le moment elle va seconder Barbe dans l’éducation de ses enfants.

#### Transmettre la vie

Le soin que Madame Acarie prend des six enfants qu’elle donne à son époux en l’espace de huit ans est singulier à une époque où les grands s’en déchargeaient sur des précepteurs. Sa pédagogie sévère s’inscrit dans la ligne de l’éducation qu’elle a reçue, mais à en juger par l’amour que lui témoigneront ses enfants, cela a été compensé par l’affection qu’elle leur a manifestée. Elle est exigeante vis à vis d’eux spécialement quant à l’obéissance et au renoncement à la volonté propre, au sens du don de soi et à l’attachement à la vérité. Cependant, elle les élève avec le souci de respecter leur liberté « *de manière à ce qu’ils puissent suivre leur vocation à quelque état que la Providence les appelle.* » Libre à l’égard de ce dont elle a elle-même souffert, elle laisse chacun choisir son chemin.

Nicolas se mariera avec Marie d’Huguenat en 1606. Le couple aura une petite Marie que sa grand-mère affectionnera particulièrement. Pierre deviendra à Pontoise l’official de l’archevêque de Rouen. Jean entrera dans l’ordre érémitique de Grandmont et sera prieur du Prieuré de Meynel-lez-Mafflier de 1610 à 1645. Chacune des trois filles choisira le Carmel, voie à laquelle leur éducation quasi monacale les avait prédisposées : Marie de Jésus sera sous-prieure au Carmel d’Amiens en 1615 lorsque sa propre mère y fera profession. Marguerite du Saint-Sacrement fera profession au Carmel de Paris en 1607. Geneviève de Saint Bernard y fera profession en 1609 et sera ensuite sous-prieure de la deuxième fondation parisienne, rue Chapon.

#### Choisir d’aimer

Pour le moment, Madame Acarie, n’ayant pas oublié son désir d’adolescente d’être sœur Augustine, se met au service des pauvres et des prostituées. Mais la suite de son existence lui offrira encore d’incessantes occasions de renoncer à elle-même moyennant l’obéissance aux événements : l’échec de la « *Sainte Ligue* »[[1]](#footnote-1) en 1594 provoquera l’exil de son mari et la saisie de ses biens de sorte qu’elle se trouvera plongée brutalement dans la misère ; un accident de cheval la rendra infirme ; lors du rétablissement de sa situation sociale, elle sera entrainée dans une aventure inattendue au service de la réforme de l’Eglise ; enfin, suite à une révélation, elle sera appelée par sainte Thérèse d’ Ávila à devenir carmélite, et qui plus est, en tant que sœur converse ! En tout cela, elle aura comme principale ambition d’être détachée d’elle-même pour travailler exclusivement à l’œuvre de Dieu : « *être attentive à Dieu, marcher avec le plus de simplicité et franchise, apercevant ses imperfections, se convertir à Dieu, ne pas se faire sage par soi-même, mais donner lieu à la grâce* ».

Le consentement de Madame Acarie à l’égard du mariage a ainsi constitué le point de départ d’une existence placée sous le signe de la désappropriation de soi. **Cet acte a été décisif pour l’élaboration de sa personnalité spirituelle**. Cela nous interroge en un temps où la liberté est volontiers comprise comme affranchissement de toute contrainte. En réalité, il convient de distinguer trois degrés dans l’exercice de la liberté. Le premier réside dans la possibilité de choisir ce qui nous concerne. Le deuxième correspond à la capacité de prendre des responsabilités en vue du bien d’autrui et d’assumer le devoir d’état qui en résulte. Nous passons alors d’une liberté autoréférencée à une liberté relationnelle. La liberté exercée soit à travers des choix, soit moyennant des réponses aux sollicitations d’autrui, transforme notre personnalité, mais en s’inscrivant malgré tout dans la continuité d’un devenir dont nous gardons le contrôle. Le troisième degré constitue en revanche une rupture, dans la mesure où il est dessaisissement de soi par la grâce et réponse à l’initiative de Dieu. L’exercice de cette liberté suppose de consentir à dire simplement « ***me voici !*** » en s’abandonnant à Dieu pour que s’accomplisse sa volonté. Il se poursuit moyennant la **liberté de croire** en son amour infini, **d’espérer** la communion plénière avec lui et **de désirer l’aimer** de tout son cœur.

La liberté progresse ainsi jusqu’à ce qu’elle prenne le visage d’une obéissance inconditionnelle fondée sur l’amour de Dieu. Au regard de cette grâce de Dieu, tout autre choix se trouve relativisé : la liberté ne s’exerce plus d’abord dans la possibilité de choisir, ni même dans l’exercice de ses responsabilités, mais dans le fait de vivre pour Dieu quel que soit le chemin ou la manière de répondre. C’est une nécessité intérieure à laquelle il n’est pas possible de se dérober sans se renier soi-même au point que cette liberté peut s’exercer à travers les conditionnements, les limites et les épreuves de l’existence. Le Christ témoigna de sa souveraine liberté en acceptant de se soumettre par amour aux plus terribles contraintes : « *À partir de ce moment, Jésus commença à montrer à ses disciples qu’****il lui fallait*** *partir pour Jérusalem, souffrir beaucoup de la part des anciens, des grands prêtres et des scribes, être tué, et le troisième jour ressusciter*. » (Mt 16,21) Jésus a perçu comme une exigence absolue le fait d’assumer jusqu’au bout les conséquences de la mission reçue du Père : il lui était impossible de s’y soustraire sans se renier lui-même en tant que Fils. Cette nécessité intérieure fondée sur l’amour lui a permis d’assumer avec une totale liberté les souffrances extrêmes de sa Passion.

Après avoir ainsi vécu comme obéissance à Dieu successivement la soumission à ses parents, à son mari, aux événements, à l’Eglise, Barbe a acquis une authentique liberté, celle de ne plus s’appartenir soi-même. La liberté la plus grande est de pouvoir se donner à Dieu dans l’obéissance moyennant le consentement à ce que nous n’avons pas choisi aussi bien qu’à ce que nous avons choisi : « *Maintenant, mon Dieu, je suis toute à vous. C'est pourquoi je prendrai la hardiesse de demander non seulement vos dons et vos grâces, mais aussi vous-même ...* »

### La Parole au commencement (Mc 1,1-8)

« Commencement de l’Heureuse Annonce de Jésus, Christ, Fils de Dieu.

Il est écrit dans Isaïe, le prophète : “*Voici que j’envoie mon messager en avant de toi, pour ouvrir ton chemin. Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers*.” Alors Jean, celui qui baptisait, parut dans le désert. Il proclamait un baptême de conversion pour le pardon des péchés. Toute la Judée, tous les habitants de Jérusalem se rendaient auprès de lui, et ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain, en reconnaissant publiquement leurs péchés.

Jean était vêtu de poil de chameau, avec une ceinture de cuir autour des reins ; il se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage. Il proclamait : “*Voici venir derrière moi celui qui est plus fort que moi ; je ne suis pas digne de m’abaisser pour défaire la courroie de ses sandales. Moi, je vous ai baptisés avec de l’eau ; lui vous baptisera dans l’Esprit Saint*.” »

#### La promesse au commencement

La liberté authentique s’origine dans un appel de Dieu et dans l’exigence intérieure, qui conduit à obéir à cet appel. Il n’y a pas en effet de plus puissant désir que celui de répondre à l’Amour qui se révèle. L’évangile de la Nativité selon saint Luc place l’origine de cette révélation sous le signe de la naissance d’un Enfant. L’évangile selon saint Marc nous propose un autre commencement, celui de l’Heureuse Annonce de Jésus-Christ, Fils de Dieu. **Ce commencement est retentissement inédit de la Parole de Dieu au sein de notre humanité**. Il a été préparé par une multitude d’annonces. **Il se renouvelle chaque fois que nous nous laissons saisir par la Parole**. Le commencement de l’Heureuse Annonce vient du plus profond des âges à travers la voix du prophète Isaïe. Dieu prépare son peuple depuis des temps immémoriaux à l’accueil de son Fils par l’annonce d’une promesse : il enverra un messager « *pour ouvrir* ***son*** *chemin* », car Dieu en personne viendra libérer son peuple. Par cette promesse, Dieu offre à l’homme la possibilité d’accéder à une obéissance authentique : toute la Judée et tous les habitants de Jérusalem se rendent auprès de Jean !

#### L’obéissance à la Parole

Le messager annoncé fait retentir dans le désert l’appel à préparer les chemins du Seigneur : «  *Jean proclamait un baptême de conversion pour le pardon des péchés.* » L’accueil de la promesse conduit à un changement radical de perspective : il ne s’agit plus de suivre ses propres chemins, d’élaborer des stratégies pour réaliser notre vie selon nos vues, mais de préparer les chemins du Seigneur afin que lui-même soit notre guide sur la voie du salut. Cela exige dans un premier temps de reconnaître notre péché, nos refus d’obéir à la Loi, de consentir aux limites de notre condition créée. Il faut tourner le dos aux convoitises du monde et prendre la direction du désert. **Le principal péché que l’Ecriture dénonce dès les premières pages de la Genèse est en effet celui de la convoitise : refus de la limite qui conduit à ne pas respecter son corps ou à ne pas respecter les autres**, violence que génère la volonté de toute puissance, oubli du don de Dieu sous l’emprise de la concupiscence ... Désireux d’une liberté que Dieu seul peut donner, tous quittent alors leur chemin pour se faire baptiser au désert par Jean-Baptiste, dont la vie témoigne du refus de toute convoitise.

#### Liberté et baptême dans l’Esprit

Alors le commencement de l’Heureuse Annonce retentit de manière renouvelée : « *Voici venir derrière moi celui qui est plus fort que moi* ». Le messager annoncé devient l’annonceur de celui qui « *baptisera dans l'Esprit Saint. »* Si Jean peut nous appeler à préparer le chemin du Seigneur, il n’est cependant pas apte à délier la courroie des sandales de celui qui baptise dans l’Esprit Saint. Il ne saurait faire ce geste d’esclave, car il y a autant de différence entre le baptême d’eau et le baptême dans l’Esprit qu’entre un acte humain et un acte divin. Le Fils seul baptise dans l’Esprit Saint, qui est plénitude de vie et de communion avec Dieu. Baptisés nous-mêmes dans cet Esprit, nous avons reçu la grâce de mourir au péché pour vivre en Jésus-Christ (cf. Rm 6,11). Telle est la source de notre vie en Dieu. Préparer les chemins du Seigneur, c’est boire à cette source pour vivre en enfant de Dieu. C’est confier à l’action de l’Esprit Saint reçu au baptême la conduite de notre vie dans les vouloirs du Père. Au regard d’une telle vocation, nous ne pouvons rien d’autre que **croire, espérer et aimer celui qui seul peut nous unir à lui**. Il nous rejoint pour cela en l’infinie pauvreté de notre condition créée. Elle est notre gloire si nous consentons à accueillir en elle la naissance prodigieuse du Fils : celui qui nous baptise dans l’Esprit Saint fait de notre pauvreté sa demeure !

fr. Olivier Rousseau ocd (couvent d’Avon)

### Les 3 pistes de la semaine

* Accueillir l’irruption toujours nouvelle de la Parole pour nous laisser saisir par la grâce du commencement.
* Pour cela, à quel décentrement de moi-même suis-je appelé pour préparer, non pas mes chemins, mais ceux du Seigneur ?
* Faire mémoire de mon baptême dans l’Esprit pour y puiser la liberté de vivre selon le vouloir de Dieu.

### Une parole à prier

« *Qu’ai-je à chercher au ciel et en la terre, sinon plaire à mon Dieu et me livrer entièrement à lui ?* » (Vrais exercices)

### Prier chaque jour de la semaine

**Lundi 7 décembre – Immaculée Conception**

*« Dites aux gens qui s’affolent :*"*soyez forts ne craignez pas*." » Is 35, 4

« Si nous trouvons difficultés en quelque chose, c’est que nous n’aimons point Dieu.   
Nous ne devons jamais nous lasser de lui rendre grâces ! »

*Riti 2235-Sr Marie du St Sacrement - folio 655 recto*

**En méditant les lectures de ce jour et le texte qui m’a le plus touché,   
je peux m’interroger : comment je puise force en la Parole de Dieu ?**

**Mardi 8 décembre**

*« Réjouis-toi, comblée de grâce, le Seigneur est avec toi*. » Lc 1,28

« O très glorieuse Vierge Marie, mère très douce de notre Seigneur Jésus Christ,   
ma bonne avocate, ayez pitié de moi, pauvre et misérable pécheur. »

**La Vierge Marie est près de moi : elle m’accompagne, plus forte que le péché…   
cette certitude m’accompagne au long du jour.**

**Mercredi 9 décembre**

*« Venez à moi vous tous qui peinez sous le fardeau*. » Mat 11, 28-30

« Si nous ne cherchons que lui, notre consolation sera pleine. (…)   
Courage ma Mère, la vie est brève et la récompense éternelle. »   
*Vie de Mme Acarie, Bernard Sesé, p. 116*

**S’en remettre à Dieu donne des forces :   
je lui confie le fardeau qui me soucie en ce moment, pour le vivre avec Lui.**

**Jeudi 10 décembre**

*« Mais toi tu mettras ta joie dans le Seigneur ;   
dans le Saint d’Israël, tu trouveras ta louange. »* Is 41, 13-20

« Vous êtes ma plaisante Lumière et l’unique Joie de mon âme. »   
*Vie de Mme Acarie*, B. Sesé, p. 143

**Tout au long de ce jour, j’ouvre mon cœur à la louange   
et transforme mes mauvaises pensées en action de grâce.**

**Vendredi 11 décembre**

*« Je te guide sur le chemin où tu marches*. » Isaïe 48, 17-19

« Mon Dieu qui êtes-Vous et qui suis-je ? Vous êtes mon Bien-Aimé,   
vous êtes la vie de mon âme, vivifiez-moi, je Vous en supplie. »   
*Vie de Mme Acarie, B. Sesé p. 45*

**En quoi la Parole de Dieu de ce jour me vivifie et me fait porter du fruit ?**

**Samedi 12 décembre**

*« Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers :   
tout être vivant verra le salut de Dieu*. »   
Verset de l’alléluia

« Préparez mon cœur, Seigneur, préparez mon cœur. »

**Mon ouverture intérieure à la venue de Dieu sera-t-elle lumière pour mes frères ?**

1. La « *Sainte Ligue* » est une alliance militaire créée par des nobles français en 1576 pour lutter contre les protestants à qui le Roi Henri III vient d’accorder la liberté de culte. [↑](#footnote-ref-1)